



PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

**L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF ET LE SIX NOVEMBRE
A 15 H 30**

A LA REQUETE DU :

Crédit immobilier de France Développement venant aux droits du Crédit Immobilier de France Rhône-Alpes Auvergne, inscrit au RCS de Paris sous le numéro 379 502 644, dont le siège social est situé 26/28, rue de Madrid 75008 PARIS,

LEQUEL M'EXPOSE :

- Que dans le cadre des actes préparatoires à la vente des biens et droits immobiliers saisis appartenant à Monsieur Bertrand, Olivier, Jean BAUDRY, il me requiert à l'effet de procéder à la description de deux studios situés dans un ensemble immobilier dont dépend l'immeuble LES ARCADES situé lieu-dit Clos Mont d'Est, au sein de la résidence NOISY RESIDENCE 2.
Les studios sont situés dans l'aile Nord-Sud de l'immeuble LES ARCADES.
Le studio correspondant au lot de copropriété n°1247 est situé au niveau 5 du bâtiment B. Le studio correspondant au lot de copropriété n°1252 est situé au niveau 4 du bâtiment A.

EN AGISSANT EN VERTU DE :

- UN ACTE NOTARIE REÇU PR MAITRE MOUIAL EN DATE DU 31 MARS 2008.
- UN COMMANDEMENT DE PAYER VALANT SAISIE IMMOBILIÈRE DÉLIVRÉ LE 15 OCTOBRE 2019.
- DES DISPOSITIONS DES ARTICLES L322-2 ET R322-1 ET SUIVANTS DU CODE DES PROCÉDURES CIVILES D'EXÉCUTION.

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

Je, Stéphanie ROBILLARD, Huissier de Justice Associée, membre de la Société Civile Professionnelle Philippe KLEIN, Gérard SUISSA et Stéphanie ROBILLARD, Huissiers de Justice Associés, sise 24/26, avenue du Général de Gaulle à Rosny-sous-Bois, Seine-Saint-Denis, soussignée :





Me suis transportée ce jour au sein de la résidence PARIS NOISY RESIDENCE 2, au lieu-dit Clos Mont d'Est à NOISY-LE-GRAND (Seine-Saint-Denis)

Et là étant, en présence de Monsieur Rui RIBEIRO, expert de la société ARIANE ENVIRONNEMENT et d'un représentant de la société PARIS NOISY RESIDENCE 2 j'ai procédé aux constatations suivantes :

CONSTATATIONS





Madame LEBRETON, gérante de la résidence PARIS NOISY RESIDENCE m'indique que les logements formant les lots de copropriété n°1247 et n°1252 correspondent respectivement à l'appartement n° 1415 et à l'appartement n°1420 situés au quatrième étage.

Je lui demande la copie des baux conclus avec la partie saisie. Elle s'engage à me les faire parvenir dans les plus brefs délais.

DESCRIPTION DU LOGEMENT N°1420

La porte d'entrée dessert une pièce principale.

Ladite pièce donne accès à une salle de bains.

PIECE PRINCIPALE AVEC COIN COUCHAGE ET CUISINE OUVERTE

Côté cuisine :

Le sol est recouvert de carreaux de carrelage en état d'usure normale.

Les murs sont recouverts de peinture blanche en bon état.

Le plafond est recouvert de dalles de faux plafond.

Eléments d'équipement :

- Une ventilation.
- Un évier en inox.
- Deux plaques de cuisson.
- Un élément bas et haut de cuisine.

Côté pièce principale :

Le sol est recouvert de moquette en mauvais état.

Les murs sont recouverts de peinture blanche en bon état.

Le plafond est recouvert de peinture blanche en bon état.

La pièce prend jour par deux fenêtres, à simple battant, équipées de montants en PVC et de double vitrage.

Elément d'équipement :

- Une grille de ventilation pour le chauffage.

SALLE DE BAINS

Le sol est recouvert de carreaux de carrelage en état d'usure normale.





Les murs sont recouverts de peinture blanche et de carrelage en état d'usure normale.

Le plafond est recouvert de dalles de faux plafond en état d'usure normale.

La pièce est aveugle.

Eléments d'équipement :

- *Un meuble avec vasque.*
- *Une cuvette de WC suspendue.*
- *Une baignoire, laquelle est fortement encombrée, ce qui ne me permet pas d'en décrire l'état.*



STANDARD : 01.45.28.29.67
contact@ksr-justice.fr



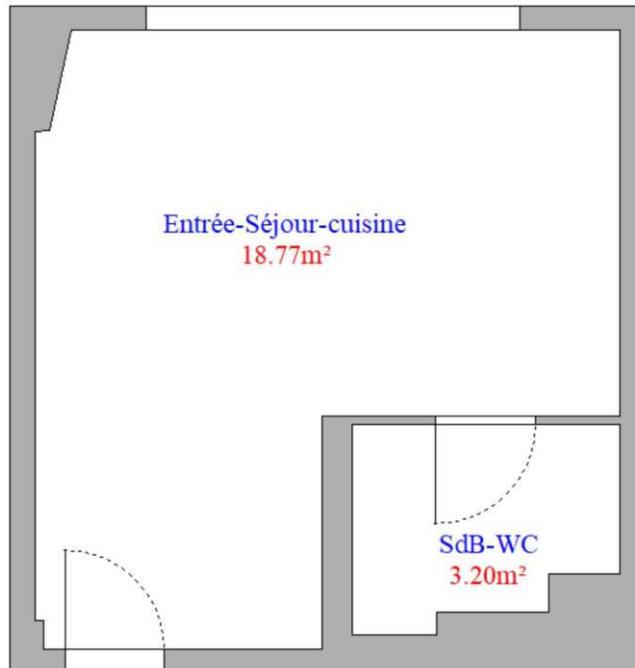
TELECOPIE : 01.45.28.20.46
www.ksr-justice.fr



STANDARD : 01.45.28.29.67
contact@ksr-justice.fr



TELECOPIE : 01.45.28.20.46
www.ksr-justice.fr





DESCRIPTION DU LOGEMENT N°1415

La porte d'entrée dessert une pièce principale.

Ladite pièce donne accès à une salle de bains.

PIECE PRINCIPALE AVEC CUISINE OUVERTE

Côté cuisine :

Le sol est recouvert de carreaux de carrelage en état d'usure normale.

Les murs sont recouverts de peinture blanche en bon état.

Le plafond est recouvert de dalles de faux plafond.

Le tableau électrique est situé derrière la porte.

Côté pièce principale :

Le sol est recouvert de sol plastique en état d'usure normale.

Les murs sont recouverts de peinture blanche en état d'usure normale.

Le plafond est recouvert de peinture blanche en état d'usure normale.

La pièce prend jour par deux fenêtres, à simple battant, équipées de montants en PVC et de double vitrage.

Elément d'équipement :

- Une grille de ventilation servant au chauffage.

SALLE DE BAINS

Le sol est recouvert de carreaux de carrelage en état d'usure normale.

Les murs sont recouverts de peinture blanche et de carreaux de carrelage en état d'usure normale.

Le plafond est recouvert de dalles de faux plafond en état d'usure normale.

La pièce est aveugle.

Eléments d'équipement :

- Une baignoire.
- Une cuvette de WC suspendue.
- Un meuble avec vasque.



STANDARD : 01.45.28.29.67
contact@ksr-justice.fr



TELECOPIE : 01.45.28.20.46
www.ksr-justice.fr



Société Civile Professionnelle
Philippe KLEIN Gérard SUISSA Stéphanie ROBILLARD
 Huissier de Justice Associés
Clémence GARRIGUE
 Huissier de Justice

STANDARD : 01.45.28.29.67
 contact@ksr-justice.fr



TELECOPIE : 01.45.28.20.46
 www.ksr-justice.fr

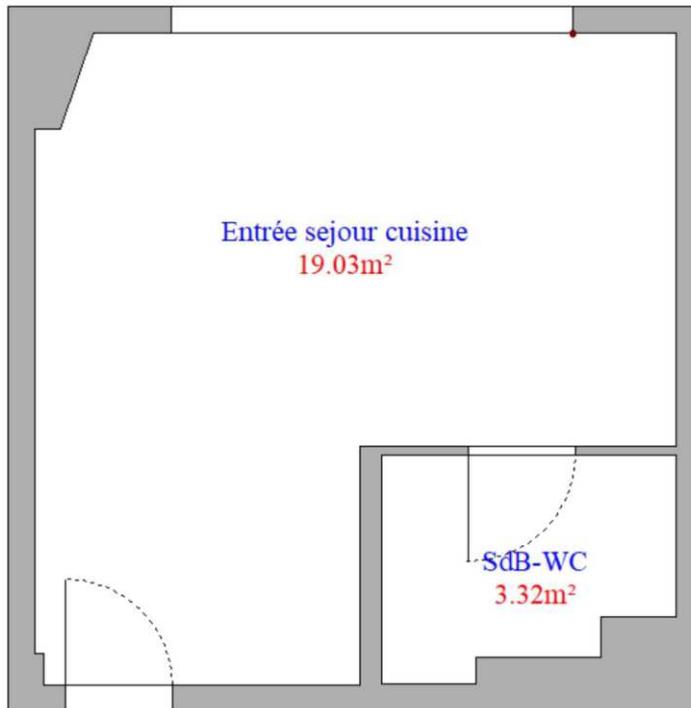


CAISSE DES DEPOTS 40031 00001 0000333947 K 71
 N° TVA intracommunautaire : FR 92327968020 - SIRET : 32796802000021
 membre d'une association agréée le règlement des honoraires par chèque est accepté
 Paiement par Carte Bancaire sécurisé
 Huissiers de Justice associés
 24/26, ave. Du Général de Gaulle, 93110 ROSNY-SOUS-BOIS

STANDARD : 01.45.28.29.67
contact@ksr-justice.fr



TELECOPIE : 01.45.28.20.46
www.ksr-justice.fr





J'annexe au présent procès-verbal le rapport de l'expert comprenant pour chacun des deux lots :

- *Le certificat de surface privative pour 21,97 m² pour le lot 1420 et 22,35 m² pour le lot 1247*
- *Le rapport sur l'état de repérage de l'amiante*
- *Le diagnostic de performance énergétique*
- *Le rapport sur l'état de l'installation intérieure d'électricité*
- *L'état des risques et pollutions.*

Telles sont mes constatations.
Et de tout ce que dessus j'ai fait et rédigé
Le présent procès-verbal de constat
Pour servir et valoir ce que de droit.

Stéphanie ROBILLARD

